



**Conseil d'administration**

**Séance du conseil d'administration du CGDIS du 23 octobre 2025**

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Pour commencer la réunion, les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 1 adaptation de poste, 7 engagements, 1 mutation interne, 3 départs, 4 avancements et promotions, 9 attributions de primes, 2 changements du taux d'occupation, 3 réductions de la période d'initiation et 1 demande d'autorisation pour l'exercice d'une activité accessoire.

Par la suite, le conseil d'administration a décidé de saisir le Commissaire de gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire avec un dossier.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

<b>Département</b>	<b>Fonction</b>
Bâtiments	Chef de département
<b>Service</b>	<b>Fonction</b>
Travaux neufs	Chef de service
<b>GIS</b>	<b>Fonction</b>
Sauvetage animalier	Chef GIS

Ainsi que les nominations :

<b>Département</b>	<b>Fonction</b>
Bâtiments	Chef de département
<b>GIS</b>	<b>Fonction</b>
Sauvetage animalier	Chef de GIS
<b>CIS</b>	<b>Fonction</b>
Rumelange	Chef CIS adjoint

Le conseil d'administration a approuvé les **observations à adresser à la Cour des comptes** suite aux constatations et remarques faites par celle-ci dans son rapport portant sur le contrôle de la gestion financière du CGDIS pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Une version retravaillée du **Référentiel des ressources et d'organisation du SAMU**, visant une ouverture du service SAMU à des médecins disposant d'autres spécialisations qu'uniquement le médecin anesthésiste-réanimateur a été présentée et discutée. Le nouveau texte ne vise pas un diplôme concret, mais des compétences dont doit disposer un médecin pour assumer l'emploi de médecin SAMU.

Suite à la **cyberattaque ayant touché le réseau de la Poste** en juin et entravé notamment la possibilité des abonnés au réseau de joindre le CSU-112, voir le CNA-113, le conseil d'administration a été informé sur les décisions prises lors de l'évènement et les démarches futures dans ce domaine.

En vue de favoriser davantage de domaines sportifs interentreprises au sein du **SC CGDIS – Berufspompjeeën**, l'amendement à la convention, conclue avec l'asbl en 2021, a été approuvé.

Suite à la nomination d'un nouveau directeur de la stratégie opérationnelle, le conseil d'administration a approuvé l'adaptation du **registre de signature des fondés en pouvoir**.

Sachant que le CGDIS dispose d'une **échelle pivotante de la marque Riffaud**, sans aucune valeur opérationnelle pour ce dernier, le conseil d'administration a décidé de procéder à la vente.

Suite à la validation du budget pour l'année 2026, lors de sa réunion plénière de juin, le conseil d'administration a approuvé les **postes en renforcement pour l'année 2026**.

En vue de l'entrée en fonction opérationnelle du service « aeronautical rescue sub-centrer » en date du 1er janvier 2026, le conseil d'administration a approuvé la signature de **contrats d'experts** avec deux personnes ayant des connaissances approfondies en matière de l'aviation. En effet, ce service, disposant d'un nombre restreint de personnel professionnel, devra être opérationnel 24/24heures, 7/7 jours.